



Comité Directeur du 17 juin 2023

Siège de l'UNSLL

Présent-e-s avec voix délibérative : Adrien ARJONA, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Michel BONZOMS, Lydie BOURY, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, François FOURREAU, Henri LUBRANO, Jean-Marcel PEYRAS, Maurice PYKIETWICZ , Dominique SATABIN

Présent avec voix consultative : Philippe NICOLINO

Excusé-e-s : Jean-Pierre BOLLE, Corinne BORD, Hervé CRAUSTE, Maxence CORNATON (CNM), Didier DELIGNIERES, Thomas DEPONDT (AFL France), Stéphanie GEYER BARNEIX, Florent KRIM, Jean-Louis LLOUQUET, Cécile LAGIER MOULIN, Camille MALABIAU, Désirée OMBOLO, Océane PAUL Vincent SEGUELA

La Présidente ouvre la réunion à 9h en remerciant les dirigeants d'avoir accepté de tenir ce bref Comité Directeur avant la tenue de l'Assemblée Générale annuelle. Elle explique que cette réunion porte sur deux sujets, le déroulement de l'Assemblée Générale et la dernière version du projet de révisions des statuts de l'UNSLL.

I/ Déroulement de l'Assemblée Générale

La Présidente demande au Directeur de commenter la note projetée en séance, note qui présente le déroulement de l'Assemblée Générale et la répartition des temps de parole pour la présentation des rapports.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

II/ Projet de révision des statuts

La Présidente explique que depuis le Comité Directeur du 13 mai, le projet de rédaction des nouveaux statuts a peu évolué et qu'il a été bien accueilli lors de la Conférence des Président-e-s d'Unions Régionales.

Elle demande ensuite au Directeur de résumer les derniers amendements. Le Directeur commente la note remise en séance, identique à celle présentée lors de la Conférence des Présidents.

Les derniers amendements portent sur :

- 1) L'invitation avec voix consultative des licenciés directs à l'Assemblée Générale.
- 2) L'abandon de recours au vote par correspondance et le maintien du vote électronique pour les participants en visio-conférence.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Après relecture intégrale par les dirigeants, le présent compte rendu est adopté à l'unanimité.

La séance est clôturée à 9h45.